



**ASSOCIATION  
DES RIVERAINS et VILLÉGIATEURS  
DE CHAMBORD**

**DATE :** Dimanche, le 09 juin 2013  
**ENDROIT :** Restaurant l'Escale, Chambord  
**RÉDIGÉ PAR :** Serge Desbiens, Secrétaire

**SUJET :** 10<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC

**SUJET : 10<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p style="text-align: center;"><b><u>Ordre du jour</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mot de bienvenue</li><li>2. Présences</li><li>3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</li><li>4. Lecture et acceptation du procès-verbal du 10 juin 2012</li><li>5. Suivi au procès-verbal du 10 juin 2012</li><li>6. Objectifs de l'ARVC en 2012</li><li>7. Perspectives 2013</li><li>8. Membership</li><li>9. Comité consultatif</li><li>10. Assemblée générale</li><li>11. Riverains 2000</li><li>12. Rapport financier</li><li>13. Questions diverses</li><li>14. Évaluation de la rencontre</li><li>15. Levée de l'assemblée</li></ol>		

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p><b>1. Mot de bienvenue</b></p> <p>M. Robert Houle amorce la réunion à 08h30 à Chambord.</p> <p><b>2. Présences</b></p> <p>20 délégués (es) sont présents à la réunion sur un total de 26 personnes.</p> <p><b>3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</b></p> <p>Après la lecture, trois points sont ajoutés à l'item questions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions du Fonds des villégiateurs</li> <li>• Épis sur le lac</li> <li>• Aménagement sur le bord du lac</li> </ul> <p><b>4. Lecture et acceptation du procès verbal du 10 juin 2012</b></p> <p>M. Robert Houle nous en fait la lecture et certaines modifications sont apportées. Le document sera modifié sur le site internet. L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Mme Rachel Ménard et secondée par M. Pierre Arsenault.</p> <p><b>5. Suivi au procès verbal du 10 juin 2012</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée générale 2011 et assurances</li> </ul> <p>Ce dossier reste d'actualité. L'entité légale du chemin n'est pas obligatoire mais du moins il est recommandé d'avoir un compte à 2 signatures dans une institution financière.</p> <p><b>6. Objectifs de l'ARVC en 2012</b></p> <p><b>6.1. Nos demandes et les réponses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Subventions des chemins d'hiver</b></li> </ul> <p>Il a été proposé que la municipalité assure le déneigement pour l'ensemble des chemins privés sur le territoire de la municipalité. <u><i>On obtient plutôt 45,600\$ en 2013.</i></u> Le coût annuel était de 40100\$ en 2012.</p>		

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fosses septiques</b> On demandait le statuquo avec 2012. Ces déboursés par la municipalité sont prévus à tous les deux ans et aux quatre ans pour les saisonniers. <u>Depuis 2012, la vidange est assurée par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean. Le prix fixé par la RMR pour une résidence est de 90,50\$et 45\$ pour un chalet. Le budget 2013 prévoit une aide annuelle de 20\$ pour une résidence et de 10\$ pour un chalet. Globalement la taxe pour les matières résiduelles (ordures et fosses septiques) est réduite en villégiature en 2012 de 44\$ pour les résidents et 17,80\$ pour les chalets.</u></li> <li>• <b>Fonds des villégiateurs</b>  On demandait de passer à 55000\$. On obtient 49500\$.</li> <li>• <b>Traitement de l'eau</b>  6450\$ ont été alloués au total pour ce programme. Le montant minimal est de 450\$ comme en 2012.</li> </ul> <p><b>6.2. Site internet</b>  L'ARVC continue à développer son site internet en 2013.</p> <p><b>6.3. Fonds des villégiateurs</b>  Apporter des ajustements au fonds.</p> <p><b>6.4. Comités</b>  Avons continué à participer au comité consultatif, au comité des subventions et à la table de concertation.</p> <p><b>6.5. Riverains 2000</b>  Avons été impliqué dans ce dossier.</p> <p><b>6.6. Berges du lac</b>  Recueil d'informations sur les berges en 2012 des différents chemins.</p> <p><b>7. Perspectives 2013</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Augmenter le fonds des villégiateurs par les demandes services 2014;</li> </ul>		

**SUJET : 10<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>➤ Veiller à ce que la municipalité assure le déneigement pour l'ensemble des chemins privés sur le territoire de la municipalité;</p> <p>➤ Poursuivre la mise à jour de notre site internet et animer notre blogue;</p> <p>➤ Sensibiliser davantage les villégiateurs du rôle important joué par l'ARVC;</p> <p>➤ Suivre l'évolution du règlement sur les locations de chalet;</p> <p>➤ Demeurer vigilant sur la situation des berges du lac;</p> <p>➤ Surveiller le dossier des fosses septiques au Lac Brûlé;</p> <p>➤ Participer à Riverains 2000;</p> <p>➤ Participer au Comité consultatif;</p> <p>➤ Participer à la table de concertation;</p> <p>➤ Surveiller le dossier des taxes municipales et l'équité des services;</p> <p>➤ Délibérer sur le l'évaluation municipale et le nouveau plan triennal;</p> <p>➤ Explorer la nouvelle réforme cadastrale;</p> <p>➤ Réfléchir sur les services offerts aux villégiateurs.</p> <p>Nous vous rappelons que l'objectif de doter les villégiateurs de Chambord de services municipaux <b>convenables et équitables</b> demeure toujours une des priorités de l'ARVC.</p> <p><b>8. Membership</b> En 2012, nous avons 338 membres comparés à 346 en 2011.</p> <p><b>9. Comité consultatif</b> Ce dossier a été discuté plus tôt.</p> <p><b>10. Assemblée générale</b> Celle-ci aura lieu dimanche le 11 août prochain à 09h00 à la salle du conseil municipal de Chambord.</p> <p><b>11. Riverains 2000</b> Les dépliants ont été remis aux délégués.</p> <p><b>12. Rapport financier</b> M. Serge Desbiens nous fait part d'une encaisse de 4298,02\$.</p> <p><b>13. Questions diverses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention du fonds des villégiateurs M. Alain Lemieux de Baie du repos nous rappelle qu'il faut demander la permission au propriétaire du chemin pour obtenir une subvention de la municipalité.</li> <li>• Épis</li> </ul>		

**SUJET : 10<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Le propriétaire de Baie du repos n'a pas accepté de mettre des épis car il avait peur de l'ensablement selon M. Lemieux.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement sur le bord du lac</li></ul> <p>M. Alain Régnier nous avise que l'installation d'infrastructure au bord du lac implique des coûts perçus par Rio Tinto Alcan.</p> <p><b>14. Évaluation de la rencontre</b></p> <p>Tous les délégués ont apprécié leur réunion.</p> <p><b>15. Levée de l'assemblée</b></p> <p>La réunion se termine à 11h33.</p>		